



Basse-Terre, le 23 mai 2019

## TENTATIVE DE MEURTRE

L'entente syndicale UFAP-UNSA, SLP-FO et l'ensemble du personnel de la Maison d'Arrêt de Basse-Terre, apportent leur soutien aux deux collègues lâchement et gratuitement agressés physiquement par une personne détenue au Centre Pénitentiaire de Baie-Mahault ainsi qu'à nos collègues très affectés et remontés.

Remontés contre l'inertie de notre tutelle de la Mission des Services Pénitentiaires de l'Outre-Mer, qui s'accorde de la distance géographique pour oublier que "*sous les tropiques*", nous devons bénéficier des mêmes moyens humains et matériels que nos homologues du territoire hexagonal.

Sommes-nous des "*sous-professionnels*", que l'on croit baigner dans un océan certes bleu qui peut vite s'entacher de rouge ?

**Le rouge du sang des personnels dévoués à leur mission quotidienne qui malheureusement ne suscite aucun intérêt de nos directions locales respectives.**

Il est très facile et aisément d'affirmer que "*j'ai reçu des ordres...*", certes. Néanmoins vous vous dites "homme de terrain", par conséquent vous avez le **DEVOIR de dire et faire entendre à la Direction Interrégionale que nos établissements ne sont pas adaptés sur le plan sécuritaire à ce profil de voyous !!!**

A l'heure de la rédaction de notre message de soutien à nos collègues meurtris dans leur chair et leur conscience, nous apprenons que la seule et unique solution existante serait de transférer ce criminel à la Maison d'arrêt de Basse-Terre....

Vous assumerez pleinement vos responsabilités en haut lieu sur les conséquences prévisionnelles qui découleront de cette décision.

**L'ENTENTE SYNDICALE UFAP-UNSA JUSTICE & SLP-FO APPELLE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL D'ORES ET DEJA A SE TENIR MOBILISÉ.**

Pour l'UFAP-UNSA

SAPOR Frantz

SLP-FO

RACON Rodrigue